Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES
Direction générale de la Coopération internationale et du Développement
Direction de la Coopération culturelle et du français
Sous-direction du français

FORMULAIRE RÉSERVÉ AU CANDIDAT BOURSIER ET AU SERVICE DE COOPÉRATION ET D'ACTION CULTURELLE

ENGAGEMENT DU CANDIDAT BOURSIER

Précisez selon quelles modalités vous envisagez de réinvestir les acquis du stage dans le cadre de la coopération avec la France et pour l'organisme dont vous dépendez.

Signature du candidat

À ……, le ……

PARTIE RÉSERVÉE AU SERVICE DE COOPÉRATION ET D'ACTION CULTURELLE

- **Numéro de fiche projet :**

- Précisez si le poste prend en charge le voyage : aller ☐ retour ☐ aller/retour ☐

- **Niveau linguistique du candidat (*voir fiche jointe*) : niveau C1 ☐**

Il importe que le service culturel s'assure que les candidats ont le niveau linguistique requis afin qu'ils bénéficient pleinement de la formation dispensée.

- Précisez ce que le poste attend de la formation suivie par le candidat boursier (ou les candidats, s'il s'agit d'un groupe national) :

Fait à ……, le .....

Visa du Service culturel

Nom du responsable français de l'action de formation

Adresse courriel du responsable de l'action de formation

Date limite de retour des fiches à la Sous-Direction du français : 30 avril 2008
(à l'attention de M. Yannick RASCOUËT et de M. Jimmy ANNET)

Le respect de cette échéance est essentiel pour permettre au stagiaire de recevoir les documents de stage dans les délais convenables